

MJ. HAIMARD
3,rue St Hermentaire
13008 MARSEILLE

Marseille le 22 Janvier 2010

HOTEL de VILLE MARSEILLE
13233 MARSEILLE CEDEX 20

Objet : Résolution du problème /
Nuisances d'hygiène/
jets d'ordures sauvages et encombrement
devant le 3 rue St Hermentaire 13008

Vos réf. 2009/11/532 et 2009/12/574

A l'attention de Monsieur Daniel SPERLING

Monsieur,

Dans le cadre des nuisances que je vous avais exposées, j'accuse bonne réception de vos courriers des 24 Novembre et 18 décembre 2009.

Suite à votre intervention, je tiens tout particulièrement à vous remercier pour l'intérêt porté à ma demande ainsi que pour la diligence du traitement du dossier et l'efficacité des décisions prises, dans l'intérêt et le respect de chacun, quant au déplacement du container qui était placé sous nos fenêtres.

Je vous en suis infiniment reconnaissante.

Par ailleurs, si cela est possible, il serait souhaitable que les rues St Hermentaire et Valence fassent l'objet d'un passage régulier des agents de nettoyage.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma profonde considération.

MJ. HAIMARD



Daniel SPERLING
Adjoint au Maire
Courrier Arrivé le 21.01.10
N° 10-01-19